

Ces études font ressortir la valeur exceptionnelle du port comme unique port maritime canadien sur l'Arctique, qui soit desservi par une liaison ferroviaire vers le sud. Mais le gouvernement a licencié dernièrement le personnel permanent du port dont il a d'ailleurs fermé les installations pour l'hiver, et cela pour la première fois en trente ans. Il a pris cette décision en dépit des résultats des études qu'on a tenues secrètes.

Il est temps que le gouvernement cesse de nier la viabilité du port de Churchill et offre à ces installations exceptionnelles l'aide dont elles ont besoin. Il n'est guère étonnant que les députés conservateurs provinciaux de Brandon laissent entendre que les conservateurs provinciaux devraient peut-être changer de nom.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'OUVERTURE DE LA PRISON DE RENOUS (N.-B.)

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, selon le numéro de novembre d'*Atlantic Insight*, le nouveau pénitencier à sécurité maximum de Renous, au Nouveau-Brunswick, est sur le point d'ouvrir. Toujours selon cette revue, il est la réalisation de la promesse électorale qu'avait faite l'ancien gouvernement libéral en 1980.

Pourtant, au dire des spécialistes, il n'était pas nécessaire et sa construction ailleurs aurait coûté 10 millions de dollars de moins. Il a été bâti à cet endroit isolé malgré tout, malgré l'opposition de la Société John Howard, de la Société Elizabeth Fry, de l'Armée du Salut et de la *Criminal Justice Association*.

Voici comment l'ancien député de la circonscription où la prison est située justifie son emplacement:

C'est le gouvernement du Canada... Il était de mon devoir d'obtenir tout ce que je pouvais pour cette circonscription et je suis persuadé que les honnêtes citoyens de notre pays ont plus de droits que les prisonniers.

N'est-ce pas une chanson connue, monsieur le Président?

* * *

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

LE RÉEXAMEN DES COMPRESSIONS

M. David Berger: Monsieur le Président, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle) a annoncé qu'il nommerait un comité chargé de revoir les compressions qu'il a lui-même imposées au Conseil national de recherches. Il laisse ainsi savoir maintenant aux membres du Conseil qu'il conteste leur bon jugement ou qu'il le met en doute. Une question vient immédiatement à l'esprit: Pourquoi le ministre remet-il en question le jugement des membres du Conseil qu'il a lui-même mis en mauvaise posture en leur imposant des exigences inopportunes? Ne vaudrait-il pas mieux faire marche arrière, repartir à zéro et annuler les compressions?

Le ministre s'est également dit étonné d'apprendre que certains membres du Conseil dépassaient la durée prévue de leur

Article 21 du Règlement

mandat. A mon avis, il devrait plutôt leur être reconnaissant de vouloir rester au service des Canadiens. Comment se fait-il que le ministre n'était pas déjà au courant de cette situation? S'attendait-il à ce que le Conseil cesse de fonctionner jusqu'à ce qu'il se réveille et nomme des remplaçants? J'ose espérer que les députés ministériels et le ministre se mettront à lire la correspondance que les Canadiens leur font parvenir et que ces compressions néfastes seront annulées dans les meilleurs délais.

* * *

● (1115)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—LA POSITION CANADIENNE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, hier, le député de Spadina (M. Heap) a interrogé le premier ministre (M. Mulroney) au sujet de l'attitude contradictoire du gouvernement qui condamne à l'ONU le soutien américain aux terroristes Contra au Nicaragua d'une part, et de l'autre fournit de l'aide au Honduras et au Salvador où sont situées les bases Contra. Le premier ministre a répondu que nos alliances et nos amitiés étaient indéfectibles.

Nous croyons que le refus que le premier ministre a opposé au vice-président Ramirez laisse planer un doute énorme sur la position de notre pays et sur son degré d'indépendance. Cela est également vrai du gouvernement du Nicaragua, qui a rappelé son ambassadeur à cause de la rebuffade que le vice-président de ce pays à essuyée de la part de notre premier ministre. Si le premier ministre veut prouver l'indépendance politique de son gouvernement, il devrait lancer une invitation au vice-président du Nicaragua.

* * *

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

LA CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉTUDE CHARGÉ DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, ces dernières semaines, les députés et la population ont exprimé une grande inquiétude face aux compressions budgétaires imposées au Conseil national de recherches. Les faits entourant ces compressions ont été passablement déformés et qui plus est, certaines restrictions ne se justifient guère.

Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle) annoncera aujourd'hui la création d'un groupe d'étude de trois personnes dont le mandat sera de consulter, au nom du gouvernement, le président et les membres du Conseil national de recherches sur les programmes, la gestion et les budgets de l'organisme. Mes collègues du Parti conservateur et moi-même accueillons cette initiative avec grande joie. Encore une fois, nos pressions et nos demandes fermes ont porté fruit car on a reconnu qu'il fallait préserver et accroître la richesse intellectuelle et l'importance économique à long terme du Conseil national de recherches.